

Fiche d'inscription à retourner par courrier ou à déposer à l'adresse suivante **avant le 30 juin 2022** :  
Communauté de communes Rhône Lez Provence  
1260, avenue Théodore Aubanel CS20099, 84500 Bollène  
ou par mail : [restauration@cclrp.fr](mailto:restauration@cclrp.fr)

Cadre réservé au service

Famille :

Réf :

Tout dossier incomplet sera retourné à la famille et l'inscription ne sera pas prise en compte.  
La demande d'inscription pour l'année 2022-2023 ne sera prise en compte que si la famille est à jour des règlements des années précédentes.

# FICHE D'INSCRIPTION **2022 / 2023** À LA RESTAURATION SCOLAIRE ET/OU ACCUEIL DE LOISIRS (ALSH)

CONCERNE LES ENFANTS SCOLARISÉS EN ÉCOLES  
MATERNELLES ET ÉLÉMENTAIRES PUBLIQUES DU TERRITOIRE



## REPRÉSENTANT(S) LÉGAL(AUX) - COMPLÉTER EN LETTRE CAPITALE SVP

RESPONSABLE LÉGAL 1 - <b>PAYEUR DE LA FACTURE</b>	RESPONSABLE LÉGAL 2
<input type="checkbox"/> PÈRE <input type="checkbox"/> MÈRE <input type="checkbox"/> AUTRE	<input type="checkbox"/> PÈRE <input type="checkbox"/> MÈRE <input type="checkbox"/> AUTRE
Nom : .....	Nom : .....
Prénom : .....	Prénom : .....
Date de naissance : .....	Date de naissance : .....
Adresse : .....	Adresse : .....
.....	.....
Code postal : ..... Ville : .....	Code postal : ..... Ville : .....
Tél. fixe : .....	Tél. fixe : .....
Tél. portable : .....	Tél. portable : .....
E-mail : .....	E-mail : .....
Tél. travail : .....	Tél. travail : .....

**GARDE ALTERNÉE** - En cas de garde alternée (2 payeurs distincts), il convient de remplir **2 dossiers distincts**  
Pour chaque enfant, préciser le type de semaine prévue en garde alternée (semaine paire ou impaire)

### RENSEIGNEMENTS CONCERNANT LE 1<sup>ER</sup> ENFANT

Nom : ..... Prénom : .....

Date de naissance : ..... Sexe :  FÉMININ     MASCULIN

Est-il en garde alternée ?  OUI     NON Si OUI :  SEMAINE PAIRE     SEMAINE IMPAIRE

**Ecole à la rentrée de septembre** (cochez la case correspondante) :

Alexandre Blanc (Bollène)     Curie (Bollène)     Dolto (Mornas)     Duffaud (Bollène)     Gabriel Péri (Bollène)  
 Giono (Bollène)     Jean Moulin (Mondragon)     René Char (Lapalud)     Pergaud (Lapalud)     Tamaris (Bollène)

**Classe à la rentrée de septembre** (cochez la case correspondante) :

Maternelle :  Petite section     Moyenne section     Grande section  
Elementaire :  CP     CE1     CE2     CM1     CM2

**CHOIX 1 : RESTAURATION SCOLAIRE**

**FORMULE ABONNEMENT À L'ANNÉE (CHOIX A)**

Tous les :  Lundis     Mardis     Jeudis     Vendredis  
A compter de :  La rentrée de septembre     Inscription en cours d'année\* : .....

**FORMULE PONCTUELLE (CHOIX B)**

Les familles devront respecter un préavis de **3 jours ouvrés** auprès du service restauration de l'intercommunalité.

**CHOIX 2 : ACCUEIL DE LOISIRS (ALSH)**

**ACCUEIL DE LOISIRS FRÉQUENTÉ PAR L'ENFANT**

BOLLÈNE     LAPALUD     MONDRAGON     MORNAS

**Les réservations / annulations sont à effectuer directement auprès de la direction de l'ALSH.**

En cas d'allergie alimentaire, l'enfant pourra bénéficier d'un Projet d'Accueil Individualisé (PAI) ou d'un Protocole de Prise Médicamenteuse (PPM). Vous devez impérativement contacter l'école, la Communauté de Communes ou la commune (en cas d'accueil de loisirs) pour la mise en place d'un PAI ou un PPM. Sans la mise en place d'un PAI ou PPM, l'enfant ne sera pas accepté au restaurant scolaire.

## RENSEIGNEMENTS CONCERNANT LE 2<sup>EME</sup> ENFANT

Nom : ..... Prénom : .....

Date de naissance : ..... Sexe :  FÉMININ  MASCULIN

Est-il en garde alternée ?  OUI  NON Si OUI :  SEMAINE PAIRE  SEMAINE IMPAIRE

**Ecole à la rentrée de septembre** (cochez la case correspondante) :

Alexandre Blanc (Bollène)  Curie (Bollène)  Dolto (Mornas)  Duffaud (Bollène)  Gabriel Péri (Bollène)  
 Giono (Bollène)  Jean Moulin (Mondragon)  René Char (Lapalud)  Pergaud (Lapalud)  Tamaris (Bollène)

**Classe à la rentrée de septembre** (cochez la case correspondante) :

Maternelle :  Petite section  Moyenne section  Grande section  
Elementaire :  CP  CE1  CE2  CM1  CM2

### CHOIX 1 : RESTAURATION SCOLAIRE

#### FORMULE ABONNEMENT À L'ANNÉE (CHOIX A)

Tous les :  Lundis  Mardis  Jeudis  Vendredis

A compter de :  La rentrée de septembre  Inscription en cours d'année\* : .....

#### FORMULE PONCTUELLE (CHOIX B)

Les familles devront respecter un préavis de **3 jours ouvrés** auprès du service restauration de l'intercommunalité.

### CHOIX 2 : ACCUEIL DE LOISIRS (ALSH)

#### ACCUEIL DE LOISIRS FRÉQUENTÉ PAR L'ENFANT

BOLLÈNE  LAPALUD  MONDRAGON  MORNAS

**Les réservations / annulations sont à effectuer directement auprès de la direction de l'ALSH.**

En cas d'allergie alimentaire, l'enfant pourra bénéficier d'un Projet d'Accueil Individualisé (PAI) ou d'un Protocole de Prise Médicamenteuse (PPM). Vous devez impérativement contacter l'école, la Communauté de Communes ou la commune (en cas d'accueil de loisirs) pour la mise en place d'un PAI ou un PPM. Sans la mise en place d'un PAI ou PPM, l'enfant ne sera pas accepté au restaurant scolaire.

## RENSEIGNEMENTS CONCERNANT LE 3<sup>EME</sup> ENFANT

Nom : ..... Prénom : .....

Date de naissance : ..... Sexe :  FÉMININ  MASCULIN

Est-il en garde alternée ?  OUI  NON Si OUI :  SEMAINE PAIRE  SEMAINE IMPAIRE

**Ecole à la rentrée de septembre** (cochez la case correspondante) :

Alexandre Blanc (Bollène)  Curie (Bollène)  Dolto (Mornas)  Duffaud (Bollène)  Gabriel Péri (Bollène)  
 Giono (Bollène)  Jean Moulin (Mondragon)  René Char (Lapalud)  Pergaud (Lapalud)  Tamaris (Bollène)

**Classe à la rentrée de septembre** (cochez la case correspondante) :

Maternelle :  Petite section  Moyenne section  Grande section  
Elementaire :  CP  CE1  CE2  CM1  CM2

### CHOIX 1 : RESTAURATION SCOLAIRE

#### FORMULE ABONNEMENT À L'ANNÉE (CHOIX A)

Tous les :  Lundis  Mardis  Jeudis  Vendredis

A compter de :  La rentrée de septembre  Inscription en cours d'année\* : .....

#### FORMULE PONCTUELLE (CHOIX B)

Les familles devront respecter un préavis de **3 jours ouvrés** auprès du service restauration de l'intercommunalité.

### CHOIX 2 : ACCUEIL DE LOISIRS (ALSH)

#### ACCUEIL DE LOISIRS FRÉQUENTÉ PAR L'ENFANT

BOLLÈNE  LAPALUD  MONDRAGON  MORNAS

**Les réservations / annulations sont à effectuer directement auprès de la direction de l'ALSH.**

En cas d'allergie alimentaire, l'enfant pourra bénéficier d'un Projet d'Accueil Individualisé (PAI) ou d'un Protocole de Prise Médicamenteuse (PPM). Vous devez impérativement contacter l'école, la Communauté de Communes ou la commune (en cas d'accueil de loisirs) pour la mise en place d'un PAI ou un PPM. Sans la mise en place d'un PAI ou PPM, l'enfant ne sera pas accepté au restaurant scolaire.

## PAIEMENT

La participation des familles est payable **mensuellement et à terme échu**.

Les paiements peuvent s'effectuer :

• **Soit par prélèvement automatique sur compte bancaire**

Dans ce cas, au moment de l'inscription ou en cours d'année, les familles signent un imprimé d'autorisation de prélèvement (disponible en téléchargement sur le site [www.ccrlp.fr](http://www.ccrlp.fr) ou à l'accueil de la Communauté de communes Rhône Lez Provence) et fournissent un relevé d'identité bancaire. Une facture, précisant la somme qui sera prélevée, est adressée à la famille le 15 du mois d'après. Le prélèvement s'effectue le 5 de chaque mois.

Si vous aviez opté pour ce mode de règlement l'année précédente et que vos coordonnées bancaires sont inchangées, inutile de fournir à nouveau ces 2 documents.

• **Soit par chèque libellé à l'ordre de : Régie Restauration Collective CCRLP**

Les chèques devront être envoyés à l'adresse suivante :

Communauté de communes Rhône Lez Provence - 1260 avenue Théodore Aubanel CS20099 - 84500 Bollène  
en joignant le coupon détachable de la facture.

• **Soit par Carte Bancaire, par chèque ou en espèces, au siège de la Communauté de communes Rhône Lez Provence**

Dans ce cas, les familles devront régler au siège de la Communauté de communes, avec le coupon détachable de la facture.

Le service est ouvert du lundi au vendredi de 8h00 à 12h30 et de 13h30 à 18h00.

• **Soit sur internet par Carte Bancaire**

Le Portail Famille, sur lequel les familles pourront régler par carte bancaire, est accessible sur le site internet de la communauté de communes : [www.ccrlp.fr](http://www.ccrlp.fr) (encart Portail Famille).

## EN CAS D'IMPAYÉS

En cas de non règlement de la facture, un avis d'impayé sera envoyé par la communauté de communes.

## DÉMATÉRIALISATION

J'accepte d'être notifié chaque mois du montant de la facture par email, que je pourrai consulter sur le Portail Famille accessible depuis le site [www.ccrlp.fr](http://www.ccrlp.fr)

E-mail 1 (payeur de la facture) : .....@.....

## SERVICE EN LIGNE

Après inscription, demandez votre identifiant à l'adresse suivante : [restauration@ccrlp.fr](mailto:restauration@ccrlp.fr)

Vous pouvez alors, depuis le portail usager accessible via le site [www.ccrlp.fr](http://www.ccrlp.fr) :

- Consulter votre facture
- Régler votre facture
- Annuler et/ou réserver un repas en respectant le délai de **3 jours ouvrés**.

**Les réservations / annulations pendant l'ALSH sont à effectuer directement auprès de la direction de l'ALSH.**

## ENGAGEMENTS DU REPRÉSENTANT LÉGAL

Pour recevoir en avant première des infos pratiques, l'actualité locale, des bons plans et des événements n'hésitez pas à vous inscrire à la **newsletter de Rhône Lez Provence** via le site [www.ccrlp.fr](http://www.ccrlp.fr).

Je soussigné(e) : .....

- Certifie l'exactitude des renseignements figurant dans ce document.
- M'engage à signaler au service restauration dans les plus brefs délais tout changement pouvant intervenir.
- Me conforme aux termes du règlement intérieur du service en vigueur disponible auprès du service restauration, ou consultable sur le site [www.ccrlp.fr](http://www.ccrlp.fr)
- Reconnais qu'en cas de survenance d'une allergie alimentaire en cours d'année, mon enfant devra bénéficier d'un Projet d'Accueil Individualisé ou d'un Protocole de Prise Médicamenteuse, pour être à nouveau admis. Dans cet intervalle l'accueil de l'enfant sera suspendu.
- Autorise mon ou mes enfants à participer aux activités organisées par le service restauration.

Date : ..... Signature du responsable légal 1 (payeur de la facture) :